

# Urbanisme en zone agricole : les règles et démarches pour construire, les alternatives de l'habitat léger

## Objectifs de la formation

Permis de construire, déclaration de travaux, habitat léger en zone agricole

## Déroulé

> Connaître les règles de constructibilité et la procédure de dépôt du permis de construire :

Protocole départemental sur les constructions en zone agricole, méthodologie de montage d'un dossier de permis de construire et processus d'instruction...

> Connaître les alternatives liées à l'habitat léger :

La réglementation de l'habitat léger en zone agricole

Les nouveautés liées à la loi ALUR

Retour sur des expériences réalisées en France

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 03/02/2015

### Tarifs

Gratuit pour les agriculteurs/trices éligibles Vivea et les personnes en cours d'installation, Autre public nous contacter

### Plus de renseignements

Pauline Raguenet

adear84@orange.fr

Adear Vaucluse

MIN 51

15 avenue Pierre Grand

84 953 Cavaillon

04 90 74 19 86

06 33 68 29 70

## Dates, lieux et intervenants

**06 févr 2015**

09:00 - 17:00 (7hrs)

Adear Vaucluse MIN 51 15 avenue Pierre Grand

84953 Cavaillon

François Di-Betta, DDT Vaucluse

Beatrice Messini, sociologue au CNRS / association Halem

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Intitulé de la formation : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR de Vaucluse

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))